





Association **La Molineuvoise**

Siège social : mairie de MOLINEUF

**Distance : 11 km – 16,5 km**  
**Durée du parcours : 3H45 – 5H00**  
**Communes traversées : Molineuf – Chambon/Cisse - Chouzy**

**Fiche n°1**  
**Avril 2014**

- |          |        |  |
|----------|--------|--|
| <b>0</b> | 0      | Partir de la place de la Mairie de Molineuf en direction de Blois puis de Chambon s/Cisse. Au bout de 500m environ, emprunter à gauche le chemin du vieux tertre en face de la salle des fêtes. Prendre la 1 <sup>ère</sup> à droite (chemin des vieilles ventes) et suivre le chemin jusqu'à l'entrée de la forêt.  |
| <b>1</b> | 1,0km  | Après avoir passé un ponceau marquant l'entrée dans la forêt de Blois, prendre le chemin face à vous. A la 1 <sup>ère</sup> intersection, prendre le sentier de droite puis rester sur le chemin jusqu'à la jonction avec une allée blanche (allée de Bury).   |
| <b>2</b> | 1,8km  | Rejoindre le carrefour à 4 branches et emprunter la voie sur votre droite (allée des Héronnières). A la fin de l'allée, prendre la route à gauche (rin de la forêt) et la suivre jusqu'au bout. Continuer sur le chemin de terre qui prolonge la route.  |
| <b>3</b> | 4,0km  | Au lieu-dit « le petit Genevrais », rester toujours sur le sentier durant 1km environ. Après une longue descente, le chemin aborde une côte assez raide. A mi-pente, franchir une ancienne voie de chemin de fer et continuer à monter le talus jusqu'à rencontrer une route gravillonnée.   |
| <b>4</b> | 5,1km  | Traverser la route et emprunter le chemin de droite (à côté d'un pylône EDF). Rester sur ce chemin qui devient rapidement enherbé puis, à la 1 <sup>ère</sup> intersection, prendre le chemin de gauche et le suivre jusqu'au hameau de « la Morandière ».   |
| <b>5</b> | 6,5km  | Au hameau de « la Morandière », emprunter la route sur votre droite. Au 1 <sup>er</sup> croisement, prendre la route à droite en direction du village de Coulanges. Passer devant l'abbaye de la Guiche (sur votre gauche) puis au prochain carrefour, tourner sur votre gauche toujours en direction du village de Coulanges. Franchir un premier ponceau sur le bief du moulin puis un second ouvrage sur la Cisse. tout droit puis prendre un chemin sur votre droite qui descend le talus vers la rivière (la Cisse). Suivre jusqu'au bout le chemin qui longe la rivière jusqu'au moulin « Jouan ». |
| <b>6</b> | 7,2km  | Immédiatement après avoir franchi le pont sur la Cisse, emprunter un chemin sur votre droite qui descend le talus vers la rivière (la Cisse).<br> Suivre jusqu'au bout le superbe chemin qui longe la Cisse jusqu'au moulin « Jouan ».  |
| <b>7</b> | 8,1km  | Au moulin « Jouan », prendre la route à droite et traverser le pont de la Cisse. Après 300m, prendre la RD135 en direction de Chambon/Cisse et Molineuf, puis emprunter le petit sentier qui monte le coteau du côté droit de la route. Suivre le sentier durant près d'1 km jusqu'à la jonction avec une route gravillonnée. Prendre la route à droite. Tourner à la 1 <sup>ère</sup> route à gauche et suivre la route jusqu'au prochain carrefour. Prendre sur votre gauche et rester sur la route durant 300m.   |
| <b>8</b> | 9,8km  | Prendre le sentier à gauche et le descendre jusqu'en bas. Au bout d'1,5 km le sentier rejoint une route gravillonnée. Continuer tout droit sur cette route et la descendre jusqu'en bas. Au carrefour suivant, prendre à droite en direction du village de Chambon s/Cisse. Passer devant l'église et prendre la direction de Blois.   |
| <b>9</b> | 12.6km | Prendre la 1 <sup>ère</sup> route à gauche indiquée « route touristique » en direction du hameau de Bury. Traverser le pont sur la Cisse et suivre la route jusqu'au prochain carrefour. Contourner le rond-point et prendre le chemin en face (  chemin Florimond Robertet). Monter le chemin en contournant par l'arrière le château de Bury. Rester sur le chemin qui pénètre dans les bois de Bury jusqu'à un carrefour à 4 branches.  |

**10**

13.4km

Au carrefour des 4 sentiers, prendre à votre droite et suivre le sentier jusqu'à la sortie du bois face à l'entrée du parc du château de Bury (non visitable). Continuer sur le chemin qui devient plus large et rejoint une partie gravillonnée. Descendre le chemin jusqu'en bas où il rejoint une route (chemin de Saint-Secondin). Prendre à gauche, puis devant l'église, tourner à droite sur le sentier agricole qui traverse la plaine. Au bout de ce chemin, tourner à gauche sur le chemin gravillonné et le suivre jusqu'au carrefour avec la RD.155. Prendre à droite et longer la route pour rejoindre votre point de départ.

**0**

16,5km

Arrivée

